

[Si vous ne parvenez pas à lire cet email, cliquez ici](#)

GRANDIR SANS VIOLENCE



Vous êtes professionnel-le de l'éducation ? Nous organiserons des ateliers pratiques de sensibilisation autour du droit à l'éducation non violente, avec des astuces et conseils pour poser des limites.

Pour plus d'informations, contactez anna.rodriquez@defensedesenfants.be

>> Je réserve un atelier

Formations



Comme chaque année nous organisons des formations en collaboration avec Jeunesse & Droit. Voici celles à venir :

- **22 avril 2025** : Élaborer et mettre en œuvre une politique de protection de l'enfance ;
- **24 avril 2025** : Droits de l'enfant : les mécanismes de contrôle internationaux.

Les inscriptions se font par mail à jdj@skynet.be

>> Je découvre les formations

Outils & publications

Retour sur le spot vidéo contre les violences lors d'activités sportives

Peut-être l'avez-vous vu passer à la télévision ou au cinéma ?

Le spot vidéo de sensibilisation que nous avons co-créé avec des enfants a été diffusé largement, dans le cadre du projet [PARCS 2.0 | Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives](#), et pour la campagne « [Quelque chose ne va pas ? Tu peux le dire !](#) »



De mi-décembre 2024 à fin février 2025, il a été diffusé sur les **5 principales chaînes TV publiques de Belgique francophone**, avec plus de 600 passages à l'antenne sur La Une, Tipik, AB3, RTL TVI, Club RTL. Sur les écrans pendant les congés scolaires, il a été vu par de nombreux enfants, parents et encadrants sportifs, renforçant ainsi l'impact de ce message crucial.

En parallèle, le spot a été projeté dans la majorité des cinémas de la Fédération Wallonie-Bruxelles jusqu'à début mars 2025. Merci aux cinémas participants !

- A Bruxelles: Flagey, Palace, Aventure, Vendôme, Galeries, Kinepolis Bruxelles, White cinema, Stockel
- En Wallonie: Charleroi (Quai 10), Liège (Grignoux), Mons (Plaza), Namur (Caméo), Nivelles (Ciné4)



L'objectif de cette vidéo? Aider les enfants à se rendre compte s'ils/elles vivent des violences (physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, négligence) pendant leurs activités sportives... et leur donner des ressources pour qu'ils sachent à qui en parler.

[>> Je \(re\)vois la vidéo](#)

Rétrospective de la campagne #GrandirSansViolence



De novembre à fin décembre 2024, la campagne #GrandirSansViolence a sensibilisé parents et professionnel·les de l'éducation aux **violences dites éducatives ordinaires (VDEO)** en soulignant les conséquences à court et à long terme sur les enfants et en proposant des alternatives pour éduquer sans utiliser la violence.

Grâce à des publicités sur YouTube, Google et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), la campagne a atteint plus de 900.000 personnes **en ligne**.

La vidéo de campagne a été regardée plus de 250.000 fois, touchant aussi bien des hommes que des femmes, principalement âgés de 25 à 44 ans.

Peut-être avez vous vu les affiches de campagne en prenant **les transports en commun**? Affichée dans les bus, trams et métros de Bruxelles, elle était aussi visible dans les transports en commun à Mons, Charleroi, Liège, Arlon, Wavre et Tournai.

Le site www.grandirsansviolence.be centralise l'ensemble des informations: astuces, lieux de soutien, affiches, brochures, vidéos... Et toute une série de ressources pour aller plus loin!

[>> Je \(re\) découvre la campagne](#)

Activités & Événements

Table-ronde : les droits des enfants dans les procédures pénales



Ces 18 et 19 mars 2025, des professionnel·les européens se sont réunis pour discuter de la mise en œuvre de la directive européenne 2016/800, qui vise à garantir les droits des enfants dans les procédures pénales.

En Belgique, bien que les lois respectent les standards internationaux, des défis demeurent, notamment en ce qui concerne le droit à l'information, l'accès à une assistance juridique adaptée et la réalisation systématique d'évaluations individuelles des enfants.

Des efforts sont nécessaires pour rendre l'information plus accessible aux jeunes, améliorer la formation des avocat·es et des policier·es, et garantir que la privation de liberté reste une mesure de dernier recours. La participation des enfants dans les procédures judiciaires et le soutien des enfants vulnérables, comme ceux en situation de handicap, restent également des priorités.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet [ACCESS – Garantir les droits des enfants dans les procédures pénales en Europe](#).

Vous et nous

Un bureau à sous-louer dans nos bureaux

Depuis un peu plus d'un an, nous avons emménagé dans nos bureaux au 62 Quai des Charbonnages à Molenbeek. Vous voulez travailler à nos côtés ? Cela tombe bien, nous sous-louons un des bureaux.

>> [Voir l'offre](#)

Soutenez nos projets, faites un don !

Vous soutenez les missions de DEI Belgique et vous voulez soutenir nos projets ? Aidez-nous à amplifier notre impact en faisant un don ! Chaque euro compte. >> [Je fais un don](#)

Rejoignez notre équipe !

Vous voulez rejoindre une équipe jeune et dynamique ? Devenez notre assistant·e administratif·ve et comptable (conditions ACS) >> [Je postule pour le 01/04](#)

DEI-Belgique
62 Quai des Charbonnages 1080, Bruxelles –
Belgique
www.defensedesenfants.be
info@defensedesenfants.be



[Se désinscrire](#)

Ce newsletter vous a été envoyée à {{
contact.EMAIL }}